



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FILLIÈRE
N° 2021-37**

Séance du 15 mars 2021

*A dix-neuf heures, le Conseil Municipal,
régulièrement convoqué le 9 mars 2021, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi et dans la Salle TOM MOREL,
sise 188 rue des Fleuries - Thorens-Glières
74570 FILLIÈRE, et sous la présidence, de
Monsieur Christian ANSELME, maire.*

Nombre de membres en exercice : 33 - Présents : 26 - Pouvoirs : 3 - Votants : 29

OBJET : VOTE DU BUDGET ANNEXE BOIS ET FORETS 2021

Présents : ALAIS I. - ALESINA C. - ALLEGRET-PILOT A - ANSELME C. - BÉVILLARD J.-P. - BOCQUET J. - BOUCLIER S. - BURDIN C. - CHEVALLIER M. - DAUBERCIES M.-C. - DELILLE M. - DUPONT C. - ESCALON-DESTRUEL J.-S. - FILLION L. - JACOB C. - LAFFIN C. - MAXENTI J.-C. - MERCIER-GUYON C. - NICOLAS A. - ODORICO L. - PONTAIS M. - REYDET N. - RIGOBERT S. - ROPHILLE C. - RUBIN-DELANCHY J.-Y. - SELLECCHIA É.

Excusés : BIARD G. (pouvoir MERCIER-GUYON C.) - DITTA E. (pouvoir FILLION L.) - HUCHET C. - REVEILLON E. (pouvoir DUPONT C.)

Absents : BERTHOLIO C. - BÉVILLARD C. - BLOCH S.

Secrétaire de séance : DELILLE M.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que le projet de budget annexe « bois et forêts » 2021 de la commune de Fillière, présenté par l'exécutif de la commune, a été élaboré et examiné par la commission finances, ainsi que validé par le bureau municipal,

Considérant que les orientations et les discussions qui ont prévalu à son élaboration ont été expliquées au cours de la séance, et que le vote s'est fait chapitre par chapitre,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
à l'unanimité des présents :**

- **Approuve** le budget annexe « bois et forêts » 2021 de la commune de Fillière, tel que présenté dans les tableaux récapitulatifs ci-après :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en €)	
011. Charges à caractère général	68 525,00 €
012. Charges de personnel et frais assimilés	1 375,00 €
66. Charges financières	1 731,00 €
67. Charges exceptionnelles	0,00 €
022. Dépenses imprévues	6 368,00 €
042. Dotations aux amortissements	7 634,00 €
Total	85 633,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en €)	
70. Vente de produits	51 350,61 €
042. Amortissement	337,00 €
02. Résultat antérieur reporté	33 945,39 €
Total	85 633,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (en €)	
16. remboursement capital dette	15 750,00 €
21. Immobilisations corporelles	320 029,00 €
23. Immobilisations en cours	23 331,00 €
040. Amortissement de subventions	337,00 €
Total	359 447,00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT (en €)	
001. Solde d'exécution antérieur	342 496,03 €
1068. Affectation du résultat	0 €
1312. Subvention Région	9 316,97 €
040. Amortissement	7 634,00 €
Total	359 447,00 €

- **Et Autorise** Monsieur le Maire à prendre les engagements juridiques et comptables correspondants.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire
Christian ANSELME




Certifié exécutoire par le M. le Maire
compte-tenu de la transmission
en Préfecture le :
Publication/affichage le